

Déplacement : coup de frein au tout-voiture

Dans un contexte aussi complexe que celui que nous vivons et un mouvement des gilets jaunes qui a embrayé sur une revendication concernant la hausse des taxes sur les carburants, la question de la réduction du tout-voiture en ville a une résonance toute particulière.

C'est pourtant bien l'un des sujets qui a été évoqué lors du dernier conseil de territoire du pays d'Aix. Une thématique qui entre pleinement dans le cadre de l'application de l'agenda de la mobilité défini par la Métropole. Un plan qui, s'il laisse transparaître sur le papier un engagement en matière de développement des transports en commun au détriment de la sacro-sainte voiture individuelle, reste suspendu à l'apport de financements. "C'est le problème, avouait récemment Roland Blum, vice-président métropolitain délégué aux transports, à la mobilité et aux déplacements. Il faudrait 3,5 Mds d'€ pour financer cet agenda de la mobilité d'ici 2025 et 11 Mds d'€ à l'horizon 2035, alors qu'aujourd'hui le budget annuel de la Métropole pour les transports est de 110 M d'€. C'est un budget

C'est ce qu'espèrent les élus du pays d'Aix. Si les dispositifs de stationnement se multiplient, l'automobile est loin de perdre sa place



La fréquentation du parking Krypton et celui de Malacrida a augmenté de 45 % en un an.

/PHOTO CYRIL SOLLIER

"Il faut aussi laisser le temps de s'habituer à ces nouvelles pratiques."

GUY BARRET,

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE TERRITOIRE

conséquent que la Métropole ne pourra assumer sans aide." Des propos abondés par le vice-président du conseil de territoire délégué aux transports et maire de Coudoux, Guy Barret. Il reconnaît les coûts élevés de chacun de ces investissements. 4,3 M d'€ pour le pôle d'échanges multimodal de Pertuis, 7,3 M d'€ pour celui à venir de Plan de Campagne, 888 000 € pour le parking de persuasion de Peymier...

131 280 entrées à Malacrida et Krypton

Pour autant, le conseil de territoire ne reste pas au point mort sur cette route sinueuse de la mobilité. Les élus du pays d'Aix ont acté par exemple la réalisation de trois nouveaux parkings dits de persuasion venant compléter un réseau de quinze sites déjà en service. "Ils sont identifiés plutôt en campagne, permettent aux usagers d'y stationner leur véhicule gratuitement et de rejoindre le centre-ville ou un point d'intérêt à pied ou en bus", explique Guy Barret. Ainsi,

Aix sera dotée d'une nouvelle poche de stationnement de plus de 250 places avenue du club-hippique, le Puy-Sainte-Réparate de 40 places, boulevard des écoles et Peynier de 100 places au croisement des RD57 et RD56B. Ces dispositifs viennent compléter ceux déjà existants et d'autres outils (voir encadré) censés inciter les citoyens, à défaut de quitter leur automobile, au moins à ne plus venir embouteiller et polluer les centres-villes. Parmi ceux-ci, on peut citer les parcs relais tels que Krypton ou encore Malacrida. Ces derniers permettent de garer

toute une journée sa voiture pour 2,20 € avec un ticket de bus gratuit facilitant l'accès au centre-ville. Les chiffres démontrent que ce système séduit de plus en plus de monde. En 2018 (de janvier à octobre), 131 280 conducteurs ont fait le choix de s'y garer contre 90 642 en 2017. Soit une augmentation de près de 45 % de la fréquentation. Concernant les aires de covoiturage, matérialisées à proximité des échangeurs autoroutiers, elles sont en revanche loin d'être prises d'assaut. "Si on prend Plan d'Aillane, ça n'a pas été une réussite au départ. Mais au

jour d'hui on voit des gens s'y garer pour aller prendre leur TGV par exemple", explique l' élu.

Enfin, troisième option mise en avant par les politiques du territoire, les pôles d'échanges multimodaux. Il s'agit de zones d'interface entre la voiture et les transports en commun (bus et train) fonctionnant avec un système d'abonnement. Le bémol pour l'heure est que la ligne Aix-Gardanne-Marseille est en travaux et que celle permettant de relier Pertuis à Meyrargues n'est plus desservie depuis l'an dernier et ce pour les trois prochaines années. Difficile, dans ces conditions, de faire la promotion de ce système. Quant à d'éventuelles mesures coercitives, Guy Barret précise qu'une délibération a été votée à la Métropole pour lancer une étude sur la mise en place d'un péage urbain, mais plutôt sur Marseille. "Il faut aussi laisser le temps de s'habituer à ces nouvelles pratiques", préfère conclure Guy Barret... Évitant le dérapage en ces temps de rébellions.

A.Bi.

► **Au Puy-Sainte-Réparate** : un parking avait été, il y a une dizaine d'années, matérialisé en centre-ville. Souvent plein, il est également utilisé par les parents pour déposer les enfants à l'école. Un second, créé par la Ville aux Goirands pour les riverains, est aujourd'hui le lieu de rendez-vous pour du covoiturage notamment. "Nous allons donc en avoir un autre à proximité du cimetière en périphérie de la commune, non loin de la RD561. Ce sera un point de plus pour favoriser le covoiturage. Nous allons plus loin et réfléchissons à proposer un lieu de coworking, dans le cadre du développement du télétravail dans les entreprises. Cela fait aussi partie des solutions pour limiter les déplacements pendulaires", explique l'édile, Jean-David Ciot.